

Petite Ceinture, grande aventure

Alors que les candidatures aux élections municipales de mars 2014 fleurissent, la Petite Ceinture ne saurait demeurer la friche caillouteuse qui attend depuis des décennies la germination de projets utiles aux Parisiennes et aux Parisiens .

Le rapport de la commission d'enquête publique du 13 septembre 2013 sur la révision du PDUIF (Plan de déplacements urbains de la région Ile-de-France) vient utilement de le rappeler:

La Petite Ceinture verra son linéaire maintenu. Sa vocation ferroviaire et ses usages seront à considérer en fonction des tronçons concernés (rapport page 146) et la commission recommande, dans une optique environnementale, territoriale et financière responsable, de prôner la réutilisation d'infrastructures de transport existantes notamment la Grande et Petite Ceinture et de l'inscrire en postulat de base (conclusions et avis page 32 - recommandation technique n°5).

La commission s'appuie sur des données connues : le protocole d'accord Ville de Paris/RFF du 15 juin 2006, expiré le 15 juin 2013, l'étude prospective sur le devenir de la Petite Ceinture - Phase 2 - Evolutions (APUR novembre 2012) , la concertation publique tenue en janvier/février 2013 et les études RFF/SYSTRA de novembre 2006 rendues publiques à cette occasion.

En résumé l'avenir de la Petite Ceinture doit se lire différemment selon les arrondissements traversés et intégrer sur son tracé des décisions déjà prises et concevoir des projets qui viendront enrichir la réflexion sous réserve qu'ils soient agréés par RFF, propriétaire.

L'ouest parisien

La situation est stabilisée dans les 15ème,16ème et 17ème arrondissements jusqu'au faisceau ferré de Paris Saint-Lazare.

La promenade piétonne aménagée entre la rue Olivier-de-Serres et la place Balard, en partie sur la Petite Ceinture et en partie sur le raccordement de l'ancienne gare de Grenelle, est ouverte au public pour 7 ans et on peut parier que la convention qui lie la VP et RFF (délibération 2013 DEVE 112) sera reconduite en 2020.

Dans le 16ème arrondissement , sentier nature et RER C occupent les lieux et le seul volume aménageable est le tunnel du bd Emile Augier. Comme l'une des candidates propose la création de garages à vélos souterrains sur la Petite Ceinture , nous l'invitons à faire partager son ambition aux têtes de liste de l'arrondissement pour la mutation du tunnel Augier.

Dans le 17ème arrondissement , RFF vient de décider la fermeture au trafic ferroviaire des 1600 m de la tranchée Pereire séparant les gares de Pont Cardinet et de Pereire- Levallois (BO n° 76 - 13/9/13) et a vendu à la VP la partie située entre Pont Cardinet et la rue de Saussure (délibération 2013 DU 32). La tranchée sera comblée et intégrée à la voirie en attendant que le reste suive le même sort si la VP en paie le prix.

Des Batignolles à Rosa Parks

La position de RFF est claire : les voies sont conservées pour maintenir la liaison entre les trois faisceaux de Paris-Saint-Lazare, Paris-Nord et Paris-Est. Il est donc vain d'ergoter sur leur transformation en promenade. Tout juste peut-on proposer à la candidate des garages à vélos enterrés d'en aménager sous la rue Jacques Kellner dans le tunnel de l'ancien raccordement des docks de Saint-Ouen.

La ligne traverse d'ouest en est le parc MLK passe sous le futur café-restaurant La Forge et se poursuit en remblai, tranchée couverte ou découverte rue Fragonard, rue Ernest Roche, rue Navier , rue Belliard , bd Ney , passe sous l'entrepôt Ney et aboutit à Rosa Parks.

Les deux gares existantes de cette section (avenue de Saint-Ouen et bd Ornano) ont été vendues par RFF ce qui signifie que la vocation de la ligne a changé et qu'elle est apte à relier à grande vitesse les deux futurs pôles d'échanges de Pont Cardinet et de Rosa Parks.

De Rosa Parks à porte de Vincennes

Là encore la position de RFF est claire : la ligne est apte à recevoir un transport ferré léger pour desservir les quartiers de l'Est parisien non irrigués par le T3b. Le matériel roulant serait de type tram-train et 12 stations dont 3 souterraines pourraient ponctuer la ligne (cf étude RFF/SYSTRA) avec un CMR (centre de maintenance et de remisage) implanté sur le site du dépôt bus provisoire de Lagny entre la rue du Volga et la rue de Lagny.

Concernant les nuisances sonores - réelles ou supposées - elles feront l'objet d'une évaluation et d'un traitement dans le cadre du PPBE - Infrastructures ferroviaires - département de Paris (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement).

De porte de Vincennes à porte de Charenton

Aucun projet n'est stabilisé pour ce tronçon et la réflexion doit se poursuivre sur son devenir au sein du comité de suivi promis à l'issue de la concertation de janvier/février 2013 . La composition de ce comité, ses attributions et les moyens qui seront mis à sa disposition seront définis de façon à tenir compte de la pluralité des options possibles.

De porte de Charenton à la ZAC gare de Rungis

La vocation ferroviaire de la ligne est affirmée par RFF pour restaurer la liaison entre les faisceaux de Paris-Lyon et de Paris-Austerlitz et optimiser la mutation de la gare des Gobelins.

Au niveau du faisceau ferroviaire de Paris-Lyon, la Petite Ceinture traverse le périmètre de l'opération d'aménagement Bercy-Charenton dont sont partenaires RFF, la SNCF et la SNEF (délibération 2012 DU 122) et c'est dans le cadre de la convention qui lie les signataires que les synergies devront être recherchées entre le complexe ferroviaire de Lyon-Bercy et les nouvelles missions de la Petite Ceinture.

Le traitement du noeud ferroviaire Lyon-Bercy est également inscrit dans le schéma national de mobilité durable (Commission Mobilités 21 - rapport du 27 juin 2013 -page 50) , noeud ferroviaire qui englobe la Petite Ceinture.

Au niveau du faisceau ferroviaire de Paris-Austerlitz, la SEMAPA SPLA, aménageuse de la ZAC Paris Rive Gauche, restaure la continuité de la plateforme de la Petite Ceinture en finançant les travaux de reconstruction du pont-rail de franchissement des voies et il serait bon que , sur le sujet, des informations soient données au comité de concertation associé à cette opération d'aménagement, ce qui n'est pas le cas actuellement.

De la ZAC gare de Rungis à la promenade plantée du 15ème

La quasi totalité du parcours de cette section se développe en galeries couvertes, tunnels ou tranchées encaissées sans attrait significatif pour la promenade. Le statu quo peut donc subsister concernant ce tronçon.

Les investissements à caractère idéologique sur le prétendu rôle thermorégulateur des tunnels de la Petite Ceinture qui pourraient être engagés sur le site le seraient en pure perte.

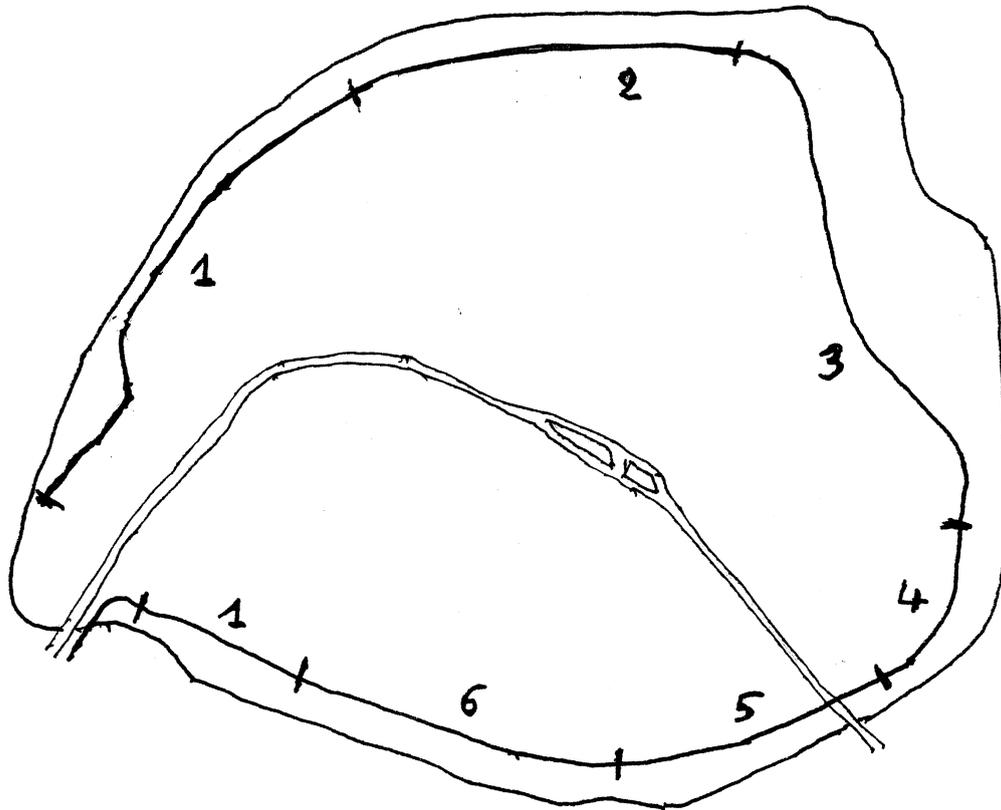
Cet objectif n'est d'ailleurs pas pris en considération dans les deux opérations immobilières décidées sur la ligne dans le 14ème arrondissement : l'opération de la gare de Montrouge et celle de l'hôpital Broussais.

Conclusion

La reconquête de la Petite Ceinture ne peut être envisagée sans son intégration dans le réseau de transport de la capitale pour qu'elle soit au service du plus grand nombre , Francilien, Parisiens, touristes, visiteurs, etc... et qu'elle soit l'élue de Paris en mars prochain.

Paris le 28 octobre 2013

Jacques GAUTHIER - association Petite Ceinture Grand Paris - 8 rue Pierre Girard
75019 Paris



1- Ouest parisien

Situation stabilisée avec promenade plantée (15ème) - RER C (16ème) - Tranchée Pereire hors trafic ferré (17ème)

Projets urbains à définir pour tunnel Augier et tranchée Pereire

2 - Des Batignolles à Rosa Parks

Plateforme conservée pour connexion des faisceaux ferrés PSL, PN et PE - gares vendues

Projet urbain : raccordement en tranchée couverte entre Petite Ceinture et station Pont Cardinet pour navette express entre ligne M14 et le complexe ferroviaire Rosa Parks qui pourrait accueillir le terminus parisien de CDG Express

3 - De Rosa Parks à porte de Vincennes

Plateforme conservée pour transport léger type tram-train

Projet urbain : création de 12 stations et de leur accès

4 - De porte de Vincennes à porte de Charenton

Projet urbain à définir dans le cadre de la concertation

5 - De porte de Charenton à ZAC gare de Rungis

Plateforme conservée pour échanges entre faisceaux ferrés PL , PA et gare des Gobelins

Projets urbains à définir dans le cadre des opérations d'aménagement Bercy/Charenton et Paris Rive Gauche - Etude d'une connexion entre Petite Ceinture et prolongement de M 14 à Maison Blanche.

6 - De ZAC gare de Rungis à promenade piétonne du 15ème

Statu quo